

Texte Urbanistique et Environnemental Préparatoire (TUEP) de la Ville de New York

New York est une métropole pionnière dans la lutte contre le changement climatique, mettant en œuvre des politiques ambitieuses et innovantes pour réduire son empreinte carbone tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants. Avec un objectif clair de **neutralité carbone d'ici 2050**, la ville a mis en place la Climate Leadership and Community Protection Act (CLCPA), qui fixe des réductions de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et 85 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990.

New York s'engage également à une production d'électricité **100 % sans émissions d'ici 2040**, renforçant son rôle de leader mondial en matière d'énergie propre. Cet engagement est illustré par des initiatives massives en faveur des énergies renouvelables et une modernisation de son réseau énergétique pour garantir une transition efficace vers un avenir durable. En comparaison avec d'autres villes, **New York ne se contente pas de discours, mais agit concrètement** pour réinventer son modèle urbain et énergétique.

New York vise à ce que 70 % de son électricité provienne de sources renouvelables d'ici 2030. Des projets tels que Clean Path New York et Champlain Hudson Power Express devraient fournir 18 millions de mégawattheures d'énergie propre par an à la ville, réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles. Par ailleurs, la ville a mis en place des réglementations strictes pour réduire les émissions des bâtiments, responsables d'une grande partie des GES urbains. Des initiatives encourageant la rénovation énergétique et l'adoption de normes de construction écologiques. De plus, New York a lancé des programmes pour promouvoir l'utilisation des transports en commun et des modes de transport actifs. Des investissements massifs sont réalisés pour moderniser le réseau de métro et développer les infrastructures cyclables.

Certaines villes nord-américaines, comme Portland, ont longtemps joui d'une réputation de pionnières en matière d'écologie urbaine. En effet, si Portland a dû faire face à des difficultés budgétaires et à des résistances locales qui ont limité certaines initiatives, New York poursuit une stratégie ambitieuse et pragmatique. La ville prouve que la transition écologique ne repose pas seulement sur des engagements de principe, mais sur des actions concrètes et des investissements massifs. C'est en ce sens que New York s'affirme comme une véritable "ville du futur" en matière de développement durable.

New York est un modèle d'urbanisme durable, illustré par des projets emblématiques qui allient modernisation et respect de l'environnement. Pour ne citer que des exemples : Ancienne décharge transformée en un parc public de 890 hectares à Staten Island, Fresh Kills Park est un exemple de réhabilitation écologique offrant des espaces verts aux New-Yorkais tout en servant de puits de carbone. Autre exemple, Highlines cette ancienne voie ferrée aérienne convertie en parc linéaire urbain illustre la reconversion d'infrastructures obsolètes en espaces verts accessibles, contribuant à la biodiversité urbaine et à la qualité de vie.

Axe concerné : Axe 1 : Transition énergétique et efficacité des ressources

Proposition : Pour obtenir le label "C40 ville du futur", une ville doit s'engager à ce que 70 % de son électricité provienne de sources renouvelables d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040.

Axe concerné : Axe 2 : Mobilité et transports respectueux du climat

Proposition : L'obtention du label "C40 ville du futur" nécessite la mise en place d'un système de tarification de la congestion dans les zones urbaines denses, avec des fonds réinvestis dans les infrastructures de transport public et les solutions de mobilité douce.

Axe concerné : Axe 3 : Bâtiments et urbanisme durables

Proposition : Les villes candidates au label doivent adopter des codes de construction exigeant que tous les nouveaux bâtiments soient neutres en carbone et que les bâtiments existants soient rénovés pour améliorer leur efficacité énergétique de 50 % d'ici 2030.